

## DSTUA

29, MAI 2019

**Direction des Routes** 

Cergy, le

2 3 MAI 2019

D19-DR-2149 

Affaire suivie par : Florence GRANSART

Tél: 01.34.25.10.60

Courriel: florence.gransart@valdoise.fr

Expéditeur : DR

Monsieur le Maire Mairie de Saint GRATIEN Place GAMBETTA 95210 SAINT GRATIEN

Objet : Projet de révision du règlement local de publicité

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 26 Avril dernier, vous sollicitez l'avis du Conseil Départemental du Val d'Oise sur le Projet de Règlement Local de Publicité instauré sur votre commune.

Après lecture attentive, celui-ci n'appelle pas d'observation particulière, néanmoins, je souhaiterais que puisse être sollicité l'avis du gestionnaire du domaine public départemental en charge de votre secteur (Service Territorial des Routes Rives de Seine et Vallée de Montmorency - STR/RSVM), pour toute implantation de support de publicité ou pré-enseigne sur le domaine public routier départemental, et notamment celles prévues en zone ZP3.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

COURRIER ARRIVE LE

28 MAI 2019

MAIRIE DE CAINT GRATIEN Le Directeur des Routes

Didier J

MAIRIE DE SAINT GRATIEN Service instructeur : ......D.8.T.U.A......

Courrier arrivé le :

28 MAI 2019

Pour information : MA Ce Man

Copie: STR/RSVM

www.valdoise.fr